# AJOUTÉE A LA DEMANDE DU MINISTERE

#### 201612D

# INDEMNITE FORFAITAIRE MENSUELLE AU PRESIDENT DE COMMISSION OU DE CONSEIL, LE CAS ECHEANT AU VICE-PRESIDENT

#### Identification de la fiche

Entité	ARM MI 150
Code BJ	201612D
Code PAY	1612D
Libellé BJ	Indemnité forfaitaire mensuelle au président de commission ou de conseil, le cas échéant au vice-président.
Objet du complément	Impacts Fiscalités, cotisations, contributions
Date de validité de la fiche RDP	01/06/2017
Date de validité annexe	01/06/2017
Fin de validité annexe	

#### Impacts sur modalités de service :

Sans objet.

## Impacts sur absences et congés :

Sans impact

## Fiscalité, cotisations, contributions :

POPU	FISC./COTIS./CONTRIB.	
F	IMPOSABLE	Х
F	PENSION CIVILE	
F	RAFP	Х
	IRCANTEC	Х
	FSPOEIE	
F	CSG	Х
F	CRDS	Х
	VEUVAGE	
	MALADIE	
	VIEILLESSE	